

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 108

DE LYON

Dimanche 17 Avril 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} A 16 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

ABONNEMENTS...
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 » 12 » 24 »
Étranger (Union Postale)... 9 » 18 » 36 »

BRUIT DE DÉFAITE DES JAPONAIS SUR LE YALOU. — A PORT-ARTHUR

FAITS DU JOUR

D'après une dépêche de Wei-Hai-Wei, les Russes auraient, au sud du Yalou, victorieusement repoussé un débarquement de 12.000 Japonais.

Vingt-trois navires japonais ont encore bombardé, mais sans succès Port-Arthur. Deux navires de guerre japonais ont été endommagés.

Les journaux parisiens commentent très longuement la disgrâce des amiraux Bienaimé et Ravel et celle du colonel Marchand.

Une explosion s'est produite cette nuit, à bord du croiseur « Forbin ». Cinq matelots ont été blessés, dont un quartier-maître très grièvement.

M. AUGAGNEUR Et les Contribuables

L'OCTROI ET LES TAXES

M. Augagneur a donc une façon « démocratique » d'imposer les contribuables. Il nous dit : J'ai distribué l'impôt en bon socialiste. J'ai soulagé les épaules du prolétaire et chargé celles du capitaliste. J'ai supprimé l'octroi qui grevait indistinctement toutes les bourses, puisqu'il frappait des objets de première nécessité, comme le vin, la bière, la viande et le charbon ; et le revenu que la Ville obtenait de ses barrières, je l'ai tiré de taxes — d'ailleurs fort dures — que j'ai fait peser sur les riches.

M. le maire nous dit encore : J'ai continué par la municipalisation du service des eaux, l'exécution de mon programme collectiviste. Et voyez quelle riant perspective ouvrent pour nous sur l'avenir les résultats de cette opération tant décriée : elle se solda en 1903 par un bénéfice de 562,000 francs. Telles sont, en effet, les deux grandes réformes du nouveau régime. La question est de savoir si les résultats produits sont à la hauteur des espérances conçues et des affirmations hardiment posées.

Est-on si sûr, d'abord, en substituant le régime des taxes à celui de l'octroi, de ne pas frapper ceux que leur condition sociale, leur commerce même modeste, leur position même infime, obligent à ne point se loger chichement eux, leurs, étouffés, ou leurs épouses ? Et ceux qu'on a taxés, ont-ils accepté le supplément de charges dont on les gratifiait, avec la résignation souriante que M. le maire a mise — si nous en fait part ingénument — à s'y soumettre lui-même ? Je me suis laissé dire que non ; le conseil de préfecture qui juge en premier ressort les réclamations des contribuables, pourrait en témoigner, paraît-il. Les réclamants sont nombreux. Neuf fois sur dix, d'ailleurs, leurs doléances sont vaines. D'aucuns en appellent du conseil de préfecture à la Cour de cassation qui se dit excédée de pâlir sur les grimoires protestataires des

contribuables lyonnais. Voilà bien d'une réforme populaire.

Repoussés par le Conseil de préfecture ou la Cour de cassation, ou résignés à ne point réclamer d'intervention judiciaire, croit-on que les taxes ont tous consenti, de leurs deniers personnels, aux exigences fiscales ? J'ai peur que non. Voici deux cas très simples : Notre imprimeur est sans doute le plus galant homme du monde ; j'ai quel que arrière-pensée toutefois qu'il associe discrètement ses clients à ses charges. — Et j'entends encore un ami me dire : si je n'avais pas à déboursier outre 118 francs de cotte personnelle mobilière (sur lesquels 50 francs sont prélevés déjà par le département et la commune), 56 francs de taxe supplémentaire d'habitation, je crois bien que j'aurais augmenté trois mois plus tôt les gages de ma cuisinière et que je n'aurais pas regardé aux étrennes de mon concierge... Ainsi n'y a-t-il pas des répercussions fatales, d'inévitables contre-coups ? Et le véritable répartiteur de l'impôt est-il vraiment celui qui en distribue les charges, ou je ne sais quelle inductible loi de l'économie domestique qui veut que M. Trop-Imposé s'en remette à M. Trop-Dégrévé de sa part surrogatoire d'impôt ?

Vous me direz que ce sont là des hypothèses. Hypothèse pour hypothèse, j'ai le droit d'exposer la mienne et de la préférer à la vôtre.

Mais il y a plus, il y a des faits. La taxe sur la propriété immobilière a provoqué en pleine période de travaux, au moment où le vieux Lyon s'aérait et s'embellissait de maisons neuves et de constructions élégantes, une crise pénible et qui pas n'a cessé d'ailleurs de peser sur le bâtiment. Non seulement la valeur de la propriété bâtie a diminué dans des proportions sensibles, ce qui est toujours un phénomène grave, un indice de trouble dans la fortune publique, mais un énorme chômage a suivi. Le nombre des gens, parfaitement honorables, qui sont aujourd'hui sur le pavé est incalculable et nous en savons quelque chose nous à qui l'on s'adresse volontiers lorsqu'il s'agit de solliciter un emploi. S'ajoutant à la crise générale de l'industrie, cette débacle n'était pas faite assurément pour améliorer les salaires. En cette occurrence, comme toujours, les petits ont pâti des sottises des grands.

Ainsi les taxes ont été, par certains côtés, détestables, et leur principe risque d'avoir manqué son but, qui était une répartition plus équitable de l'impôt. J'en viens même à me demander, en poussant la logique jusqu'au bout, si, du fait de cette modification dans notre régime fiscal, nous ne devons pas conclure à un accroissement général des charges anciennes, à une augmentation globale de l'impôt, l'octroi produisant un revenu variable entre neuf et onze millions. Plus il venait à Lyon d'étrangers et plus s'élevait son chiffre. Les taxes rendent une somme fixe ou à peu près de 40 millions 500.000 francs.

Mais qui prouverait que même supprimées d'un trait de plume, les redevances exigées aux barrières détruites, ne pèsent pas encore, en partie du moins, sur l'ensemble des contribuables ? Le prix du vin, qui a diminué d'une façon sensible pour quiconque s'approvi-

sionne chez le producteur, a-t-il diminué dans la même proportion pour les familles modestes, celles où il n'y a guère d'avances à la maison, permettant de déboursier, d'un coup, le prix d'une pièce de vin, celles précisément dont les théoriciens socialistes prétendent avoir amélioré la situation ? L'épicerie n'a guère changé le prix de sa bouteille de vin ou de bière. Et si n'en a pas changé le prix, la donne-t-il meilleur ? Que M. le maire essaye de boire à sa table du vin, pris en bouteilles, qu'il payera 40, 45, 50 centimes même le litre — ce qui est un prix élevé — il fera la grimace... et il yoncra. J'en ai fait moi-même l'expérience. Et je me suis demandé s'il ne conviendrait pas que la ville, au lieu de prendre la bourse des contribuables en inutile pièce, veillât un peu plus à leur santé, à leur hygiène ?

Passé encore pour le vin, que la loi de 1897 obligeait la municipalité à dégrever ! Mais, bons contribuables, qui souscrivez, bouche bée, à l'optimisme hautain de vos mandataires, dites-moi si vous êtes bien sûrs de payer votre viande, votre charbon moins cher qu'il y a quatre ans ? En cette occasion, comme toujours, n'est-ce pas l'intermédiaire qui a bénéficié des dégrèvements consentis ? Et alors quelle mystification ce serait que cette suppression des barrières municipales, et de quel nom faudrait-il qualifier ces taxes dites « remplacement », lesquelles ne remplacent rien du tout, mais s'ajouteraient, sans superposer à en quelque sorte, et sans profit pour la ville, aux impôts anciens supprimés par décret municipal et maintenus par la force des lois économiques ou par l'abus de coalition des intermédiaires ?

Toutes ces questions assiegent l'esprit public ; ceux qui les ont posées en leur temps et qui l'est de bon ton de qualifier de réactionnaires n'ont peut-être pas eu tort de marchander leur confiance au prestidigitateur impérieux qui pensait bouleverser d'un trait de plume, au profit de la démocratie, le système de la contribution municipale. Ils feront bien, je crois, de les poser de nouveau devant l'opinion qui leur instruit de ces charges ignorées et ils seront d'autant plus enclins à le faire qu'on les y a plus insolentement provoqués. Peut-être conclura-t-on comme nous qu'une transposition de l'impôt est un remède insuffisant aux misères sociales, qu'il faut essayer de le réduire pour tout le monde et que seuls peuvent permettre un dégrèvement de cette nature l'appel à l'initiative privée, le recours à une sorte de contribution volontaire des citoyens aux charges publiques. Ce n'est pas la solution que nous proposons l'Etat ou la commune socialistes — au contraire, et c'est tant pis !

(A suivre). D. GURNAUD.

INFORMATIONS

Paris, 16 avril.
Le prochain Conseil des Ministres. — Les ministres se réuniront de nouveau en Conseil, à l'Élysée, vendredi prochain.
L'exposition de Saint-Louis. — M. Michel Lagrave, commissaire général de France à l'exposition de Saint-Louis, a visité aujourd'hui l'hôpital. Il a remercié le corps médical

des soins donnés aux ouvriers français et a remis des palmes d'officier de l'Instruction publique au directeur et des palmes académiques à trois médecins.

Le buste de Victor Hugo à la villa Médicis. — Le Figaro annonce que M. Loubet a fait savoir à M. Lockroy, président d'honneur de la Ligue franco-italienne, qu'il pourra décider d'honneur de sa présence à l'inauguration du monument de Victor Hugo à la villa Médicis, à Rome, le 26 avril.

Tempêtes sur la Méditerranée. — Les séismes de la côte signalent en mer un temps épouvantable. La Méditerranée est complètement démontée. La mer a jeté cette nuit sur la plage de Frontignan plusieurs épaves. Les bateaux de pêche restent au port.

Les événements du Maroc. — Une dépêche publiée par un journal rapporte qu'on a pu observer hier sur la côte du Maroc un camp de rebelles. L'unique bâtiment de guerre dont dispose le sultan a bombardé la côte.

L'HÉCATOMBE D'HIER et la Presse Parisienne

Les amiraux Bienaimé et Ravel. — Le cas du colonel Marchand

Paris, 16 avril.
Le Conseil des ministres d'hier provoque les commentaires de toute la presse. Les journaux ministériels exultent. « Tout va bien », s'écrit M. Gérauld-Richard, dans la Petite République.

L'Action se gaussait surtout de la Libre Parole, qui s'était trop pressée et que le colonel Marchand a désavouée.

Le Gaulois fait une réflexion à peu près semblable : « Hier matin, dit-il, le gouvernement a fait une bonne besogne. Il a épuré deux amiraux et un colonel. »

« On arrêtera-t-on ? » questionne l'Echo de Paris.

Ci, qu'on pensera en France de pareils actes, de cette « fête » des amiraux Bienaimé et Ravel, les internationalistes décrieront comme une victoire l'étape nouvelle dans la désorganisation de nos forces.

On est en droit, en effet, de se demander lorsqu'on tient et peut compter de la valeur et des services, ou l'on s'arrêtera et quelle sécurité, quelle autorité morale peuvent conserver ceux qui ont la responsabilité du commandement.

Sur la mesure spéciale prise contre les amiraux, le Figaro, qui a publié les documents pour lesquels ils sont frappés, en montre l'iniquité flagrante :

M. Camille Pelletan, dit-il, s'est fait livrer par le Conseil des ministres, ainsi qu'il avait été dit, le dossier des amiraux Bienaimé et Ravel pour la satisfaction de sa vengeance.

Le ministre de la marine, nous le regrettons tout lui, a trompé le président de la République et le président du Conseil et tous ceux qui ont été consultés sur la mesure prise par le Figaro et qui cette enquête avait établi la responsabilité du vice-amiral Bienaimé et du contre-amiral Ravel.

Cette affirmation du ministre de la marine, par laquelle il est venu à bout de la résistance de M. Combes (car M. Combes a résisté, nous lui devons cette justice), n'est pas rigoureusement conforme à la vérité. Dans son enquête, M. Pelletan s'est contenté d'interroger les amiraux de Toulon, mais il s'est bien gardé d'entendre le secrétaire de la rédaction et le rédacteur du Figaro qui ont eu les documents entre les mains, qui les ont publiés sous leur responsabilité, après s'être enquis de leur provenance.

Si on nous avait entendu, nous aurions pu sans nul doute prouver que les lettres du vice-amiral Bienaimé et du contre-amiral Ravel nous avaient été communiquées sans la participation ni active, ni passive des officiers généraux. Nous n'aurions certainement pas dit de qui nous avions ces documents, mais nous aurions pu, devant des enquêteurs de bonne foi, faire la preuve que les amiraux étaient étrangers — complètement étrangers à l'indiscrétion.

Puisqu'on n'a pas recherché la vérité où elle se trouvait, la ou on pouvait la découvrir, l'amiral Bienaimé et le contre-amiral Ravel, comme un souverain, ont été exécutés sans jugement, les témoins qui pouvaient témoigner à leur décharge n'ayant pas été appelés à dire ce qu'ils savaient.

Il y avait le président de la République et ses collègues, M. Pelletan a commis une injuste action qui ne l'honore pas.

On dit qu'il a voulu, par ce coup de force, porter la terreur chez ses subordonnés et les empêcher de déposer selon leur conscience

devant la commission d'enquête sur la marine. Ce calcul sera certain à Toulon, où par la loyauté des officiers de notre marine. Pour n'en citer qu'un, le vice-amiral Melchior ne parlera pas autrement qu'il n'a écrit dans son rapport, dont M. Pelletan voudrait bien supprimer l'original pour y substituer une rédaction atténuée.

Ce rapport, véritable cri d'alarme, il faudra que la commission d'enquête l'ait dans son intégrité et elle l'aura.

D'autre part, le Figaro publie cette dépêche, datée de Toulon :

La nouvelle mesure de rigueur prise contre le vice-amiral Bienaimé et le contre-amiral Ravel est parvenue ce soir à Toulon où elle était, d'ailleurs, attendue. L'amiral Bienaimé est absent de la préfecture maritime ; il est à la Croix-des-Signaux, où il dirige des exercices de mobilisation et dont il ne rentrera qu'à la nuit. Il n'est donc pas encore prévenu.

Le contre-amiral Ravel se montre très affecté de la mesure qui le frappe et à laquelle il ne voulait tout d'abord point croire.

Sous le titre « La dernière du « Mauvais Bourg », M. Rochefort commente l'injure faite aux directeurs du Figaro.

Il ne reste actuellement à M. Gaston Méry, dit-il, qu'à envoyer ses félicitations à M. Camille Pelletan. En effet, le directeur du Figaro a donné sa parole d'honneur que les deux lettres publiées dans son journal et qui étaient dénoncées le chambardement de notre infanterie marine ne lui avaient été remises ni par l'amiral Bienaimé ni par le contre-amiral Ravel.

Cette déclaration faite sous la foi du serment n'admettait ni discussion, ni démenti. Or l'impertinent Pelletan y répond en artichaut les deux amiraux en disponibilité. C'est dire nettement à notre confrère : « Je vous considère comme un imposteur et je ne crois pas un mot de ce que vous affirmez. » On va sans doute sur le terrain pour des injures infiniment moins précises.

Je doute pourtant que M. Calmette amène jamais notre extraordinaire ministre à dégrader. Il frappe volontiers les officiers, mais il ne veut sous aucun prétexte s'exposer à être lui-même frappé. La queue d'un pistolet, lui répugne d'autant plus que celle de l'absinthe de Tissier lui est plus agréable. Je le sais mieux que personne, Pelletan, alors que j'étais procureur à Londres, s'était, dans un article opposé, au vote d'une amnistie, « cette question, écrivait-il, ne pouvant être résolue que par ma mort ». A quoi je répliquai : « Puisque ma mort seule peut déterminer le Parlement à voter l'amnistie, prenez le bateau d'Angleterre venez me tuer ! »

Il continua à prendre des bocks, ayant été « blockard », avant d'être « blockard », mais il ne prit aucun bateau et M. Félix Faure ayant, un lendemain de son élection à la présidence, fait proposer et adopter l'amnistie, je rentrai vivant en France, où je suis encore et où, je le reconnais, Pelletan n'a jamais commis contre moi la moindre tentative de meurtre.

Interview de l'Amiral Bienaimé

Paris, 16 avril.
Le correspondant du Matin à Toulon envoie à ce journal la dépêche suivante : L'amiral Bienaimé, qu'accompagnait le général Mathis et les officiers de son état-major, est rentré à la préfecture à onze heures vingt, revenant de la Croix des Signaux. Il n'a reçu quelques instants après, dans la salle de billard, où se trouvaient Mme et Mlle Bienaimé. Avec un très accueillant sourire sur les lèvres, l'amiral devine le but de ma visite :

— Vous venez à propos de la mesure qui m'affecte, me dit-il. Comment n'ayant encore reçu aucun avis de Paris, j'ignore, mais je la connais officiellement par les journaux et par des amis venus à ma rencontre à Tamaris. Je la connais encore par ceci — et l'amiral me montre deux petites corbeilles, où se trouvent des cartes de visites et des télégrammes.

— Que complex-vous faire ?
— Je l'ignore. Je n'ai en ce moment aucun projet en tête.

— N'est-il pas indiscret de vous demander votre propre impression ?
— La décision est cruelle pour ma dignité et pour mon amour-propre, mais je dois considérer mon départ de la préfecture de Toulon comme un sacrifice que j'ai fait pour le bien du pays, et je n'ai jamais cessé de travailler consciencieusement dans l'intérêt du pays et de notre chère marine et je n'ai été abreuvé que de vexations et d'humiliations.

— La situation n'était pas tenable et bien des fois je suis sur le point de lancer ma démission. Je sais que j'emplore de nombreuses sympathies et c'est pour moi d'un grand prix.

Sur ces mots, l'amiral me demande la permission de se retirer pour aller prendre du repos.

Certaines personnalités m'ont fait entrevoir la possibilité de publications ultérieures sur les négligences dont l'amiral attribuera la responsabilité, avec documents à l'appui, au ministre.

Le Cas du Colonel Marchand

Paris, 16 avril.
La Patrie réfute ainsi la note officielle prétendant que « jamais le tsar ni le gouvernement russe n'avaient exprimé le désir que le colonel Marchand fut autorisé à rejoindre l'armée russe d'Extrême-Orient comme délégué militaire français et que le général Kouropatkine avait été seulement autorisé à accueillir le colonel si le gouvernement français voulait consentir à le laisser partir ».

Cette explication n'est en rien conforme à la réalité des faits. Par deux fois le gouvernement russe a demandé à nos ministres d'envoyer le colonel Marchand en Mandchourie. Après la première demande le gouvernement français désigna en toute hâte les officiers appelés à composer la mission française et répondit alors au gouvernement russe que la composition de la mission étant arrêtée, il était impossible de lui donner satisfaction en y comprenant le colonel Marchand.

Une nouvelle démarche du gouvernement russe sollicita alors que le colonel Marchand fut appelé à suivre les opérations militaires russes comme attaché à l'état-major de général Kouropatkine. Cette nouvelle démarche reçut du gouvernement français une réponse négative.

Voici enfin la raison qui avait porté le tsar à demander que le colonel Marchand fut envoyé à Kharbine. Le général Kouropatkine, pour le colonel Marchand une très vive affection. D'autre part, comme le général en chef, très enlier dans ses idées, supporte mal la contradiction, le tsar serait très heureux de savoir le colonel Marchand près de lui.

La Guerre Russo-Japonaise

BRUIT D'UNE DÉFAITE JAPONAISE SUR LE YALOU
Londres, 16 avril.

Une dépêche de Wei-Hai-Wei à certains journaux de Londres signale le bruit que les Russes ont repoussé avec de grandes pertes un débarquement des Japonais au sud du Yalou.

La flotte japonaise avait encore un grand nombre de transports chargés de troupes et l'expédition avait commencé à débarquer sans s'apercevoir de la présence des forces russes cachées dans les environs. Environ douze mille hommes avaient déjà mis pied à terre, lorsqu'ils ont été attaqués par les Russes et ont été repoussés, laissant de nombreux morts et blessés.

La même dépêche ajoute que l'escadre de Vladivostok a fait une sortie.

NOUVEAU BOMBARDEMENT DE PORT-ARTHUR. — NAVIRES JAPONAIS ENDOMMAGÉS.
Port-Arthur, 16 avril.

Vingt-trois navires ennemis, divisés en deux groupes, ont bombardé ce matin à dix heures la Montagne-d'Or et les autres batteries.

Le feu a duré jusqu'à une heure de l'après-midi, avec quelques interruptions. Les navires russes ont répondu par un feu indirect. Un coup bien visé a endommagé un croiseur japonais. D'après d'autres renseignements, deux navires japonais auraient été endommagés.

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 17 Avril 1904 — 4 —

LES DRAMES DU MARIAGE

LA VEUVE DU CAISSIER

PAR Xavier de MONTÉPIN

— Vous m'avez promis, vous m'avez juré de ne jamais me séparer de ma sœur... — poursuivit la pauvre enfant... — Eh bien, je ne tiendrai pas ce que j'ai promis, voilà tout !... — Ce serait une infamie... ce serait un crime... — Que de gros mots pour si peu de chose !... — Je ne pourrais vivre sans ma sœur et ma sœur ne pourrait vivre sans moi... — On croit cela et on vit tout de même... — Vous en aurez la preuve si cette infatigable morveuse continue ! — Emportez-la ! Emportez-la !... — Claire, au comble de l'épouvante, convaincue qu'Hermann allait l'emmener à l'instant et l'emprisonner, perdait la tête et redoublait ses gémissements et ses sanglots.

ses paupières rougies, Hermann était à table dans la salle à manger du rez-de-chaussée où Valentine le rejoignit, après avoir recommandé tout bas à Mariette de s'occuper de Claire.

Aucune parole ne fut échangée entre le mari et la femme pendant la triste repas qui ne dura guère qu'une demi-heure.

Lorsqu'il fut achevé, Valentine se leva et elle s'apprêtait à sortir.

— Restez ! — lui dit durement Hermann en tirant de sa poche un papier. — Donnez l'ordre à Mariette d'apporter ce qu'il faut pour écrire. — J'ai besoin de votre signature... — Oui.

Valentine regarda son mari avec étonnement.

— Vous avez besoin de ma signature... — répéta-t-elle.

— Pourquoi ?
— Je pourrais vous répondre qu'il s'agit d'une affaire, — répliqua le caissier, — et que les affaires ne regardent pas les femmes, mais je veux bien vous donner une explication... — J'en suis reconnaissant, croyez-le... — murmura Valentine.

Hermann reprit :
— Vous possédez un revenu de six cents livres, représentant un capital d'environ douze mille francs... — Dont les titres sont dans vos mains... — interrompit la jeune femme.
— Ces titres étant nominatifs, — pour-

suit Vogel, — votre signature m'est indispensable pour en opérer la vente... — Vous voulez vendre ? — s'écria Valentine.

— Sans doute... Que trouvez-vous d'étonnant à cela ?

— Cette humble somme me vient de ma mère... elle constitue mon unique héritage... — Eh bien ?

— Un revenu de six cents francs, — continua madame Vogel, — est assurément plus que modeste... Néanmoins, il peut devenir une ressource en cas de malheur... — Si vous disposez du capital, que me restera-t-il ?

Hermann fit un mouvement d'impatience.

— Me prenez-vous pour un prodige ou pour un fou ? — dit-il avec aigreur. — Me croyez-vous capable de dissiper votre argent... — Grand merci de la défiance dont vous m'honorez !

— Je ne me défie pas de vous, Dieu m'en est témoin !... — Vous êtes désintéressé, j'en suis sûre... Vous me l'avez prouvé en m'épousant sans dot... — Mais à quoi bon réaliser quelques milliers de francs placés solidement ?

— Solidement, oui, j'en conviens, mais d'une façon absurde... — A notre époque les capitaux sont improductifs quand ils ne rapportent que cinq... — Je veux avec vos fonds acheter des valeurs beaucoup plus productives, et doubler, peut-être même tripler votre revenu... — Les femmes n'entendent rien aux affaires, — reprit Valentine timidement, — Vous l'avez dit tout à l'heure, et vous

avez raison... mais il me semble que des placements dangereux peuvent seuls produire un si gros intérêt... — Pour-quoi courir des risques inutiles ?... — Vos appointements sont considérables... Nous n'avons pas besoin d'argent... — Vogel écoutait ces paroles en haussant les épaules.

Quand Valentine eut achevé, il frappa sur le timbre qui se trouvait à portée de sa main.

Mariette accourut.

— Apportez une plume et un encrier... — commanda-t-il.

La petite servante s'empressa d'exécuter l'ordre du maître et se retira.

Le caissier de Jacques Lefebvre posa sur la table la feuille de papier timbré qu'avait début de l'entretien nous l'avons vu tirer de sa poche.

— Je suppose que vous avez tout dit... — reprit-il, — et vous me rendrez cette justice que j'ai fait preuve de patience en ne vous interrompant pas... — Maintenant il ne s'agit plus de divaguer, mais d'écrire... — Il posa le doigt sur la partie inférieure de la feuille en attendant...

— C'est là qu'il faut signer... Puis, trempant la plume dans l'encre, il la tendit à Valentine.

— La vie a ses hasards funestes... — balbutia Valentine. — Votre situation est belle, mais elle peut vous manquer un jour... — Le peu que je possède, je vous le répète, serait une ressource pour vous, pour ma sœur et pour moi... — Je refuse de compromettre cette ressource... — Ah ! vous refusez ! — répéta le caissier d'une voix sourde qui sifflait en passant entre ses dents serrées.

— Oui.

— Vous avez bien réfléchi ?
— J'ai bien réfléchi... — C'est votre dernier mot ?
— C'est mon dernier mot... — Hermann donna sur la table un coup violent de son poing fermé. — La vaisselle et l'argenterie s'ébranlèrent et se mirent à sautiller.

Valentine, tremblante, crut que l'orage allait éclater.

Il n'en fut rien.

— Au lieu de donner un libre cours à sa fureur, le caissier se mit à rire, mais d'un rire tellement étrange que cet accès de soudaine gaieté n'avait rien de rassurant.

— Soit ! — dit-il. — Vous êtes libre, ma chère, de substituer votre volonté à la mienne et d'entraîner mes meilleures intentions par une force d'inertie contre laquelle je ne lutterai point ; mais je suis le maître dans mon loisir, le maître absolu, vous m'entendez bien, et la loi m'investit d'une autorité sans contrôle et sans partage dont je prétends user à ma guise... Or, depuis longtemps déjà la présence de votre sœur chez moi me fatigue et m'agace... Je la tolérerais ce-

pendant, par égard pour vous, mais je viens de recevoir une leçon dont je profiterai... Demain matin j'emmennerai à Paris mademoiselle Claire de Cernay, et je la mettrai dans un couvent où ses six cents livres de rente suffiront à payer sa pension... — Madame Vogel, pâle, comme une morte, tendit vers son mari ses mains jointes.

— Hermann, — commença-t-elle, — je vous supplie... — Il l'interrompit.

— N'insistez pas ! — fit-il railleusement, — ce serait du temps perdu et des paroles sans résultat ! Moi aussi j'ai bien réfléchi... — Tout à l'heure vous avez dit votre dernier mot... — Je viens de dire le mien... — Je vous le répète, n'insistez pas !

Valentine comprit.

— Ce qu'elle voulait avant tout, ce qu'elle voulait à tout prix, c'était de n'être point séparée de sa sœur... — Elle saisit la plume.

— Et, si je signe ? — demanda-t-elle. — Hermann eut un sourire cynique... — Si vous signez, — répliqua-t-il, — ce sera différent... Je suis l'homme des bons procédés... moi... — Ce qu'on a toléré déjà, on peut le tolérer encore... — Vous jurez de me laisser Claire ?
— Parbleu !

— Vous m'en donnez votre parole d'honneur ?
— J'en fais tous les serments du monde

(A suivre)

LA PASSE DE PORT-ARTHUR

Saint-Petersbourg, 16 avril. Suivant les dernières dépêches du contre-amiral Gregorovitch, la passe de Port-Arthur est libre. Les assertions des journaux anglais prétendant que le Petropawlosk coulé bouche l'entrée du port, sont complètement fausses.

UNE ESCARMOUCHE SUR LE YALOU

Londres, 16 avril. Un croiseur japonais envoyé pour reconnaître l'embouchure du Yalou a constaté que l'ennemi était en possession des deux rives du fleuve. Les Japonais abandonneraient alors le projet d'envoi en reconnaissance dans une chaloupe à vapeur.

Un lieutenant et 5 hommes déguisés en pêcheurs coréens montèrent alors une jonque indigène, contournèrent le promontoire en évitant les postes russes placés sur la rive gauche et surpris un poste russe établi dans une villa qu'ils rebattaient à coups de fusil.

Un quart d'heure après, deux escadrons de cavalerie japonaise arrivèrent de Tchong-Jou. Le lieutenant et ses hommes décidèrent alors de reconnaître la rive droite du Yalou du côté d'Antoung.

Il se trouva devant eux une jonque portant une reconnaissance russe. Celle-ci se rebatta et s'échoua sur un banc de sable. Un homme fut tué, les autres se mirent à l'eau. En même temps deux reconnaissances russes arrivèrent et se rendirent sur le banc de sable où 17 hommes débarquèrent. Une escarmouche commença. Les Japonais durent abandonner le terrain et gagnèrent leur barque avec difficulté.

LA CATASTROPHE DU «PETROPAWLOSK»

Tokio, 16 avril. L'amiral Togo annonce qu'il a attaqué Port-Arthur le 13 avril, que vers minuit il a immergé des mines, puis qu'il s'est retiré avec ses vaisseaux. A 8 heures du matin, le Petropawlosk étant sorti, heurta une des mines japonaises et s'échoua.

LES SOUS-MARINS JAPONAIS. Londres, 16 avril. Le correspondant du Morning Post à Washington télégraphie qu'un des officiers les plus élevés en grade de l'armée lui a déclaré aujourd'hui qu'il était à sa connaissance personnelle que les Japonais employaient des sous-marins. Il garantit l'exactitude de cette information sans vouloir dire comment il l'a obtenue.

D'autre part, le Sun dit qu'un officier de marine en retraite raconte qu'un autre officier de marine ayant débarqué un peu avant la guerre dans un bassin interdit d'un port japonais y vit un sous-marin dissimulé par de hautes palissades.

EN CORÉE. — L'INCENDIE DU PALAIS DE L'EMPEREUR

Séoul, 16 avril. Le palais de l'empereur de Corée a brûlé. Une quantité énorme de richesses a été la proie des flammes. Toutes les archives ont été détruites. Les dégâts sont évalués à trois millions de dollars. On attribue le sinistre à la malveillance. L'empereur a reçu aujourd'hui en audience les membres du corps diplomatique. Il semblait tout à fait maître de lui, mais ses familiers déclarent qu'il est en proie à une profonde irritation nerveuse. Un grand nombre de Coréens croient que l'incendie a une certaine signification politique et a pour but d'obliger l'empereur à aller habiter le palais de Kyun-Buk. Mais il s'y est refusé dans la crainte d'être assassiné par le fantôme de l'impératrice hantée.

M. COMBES - M. DOUMER

Batailles prochaines. — L'impôt sur le revenu.

Paris, 16 avril. On se préoccupe beaucoup dans les milieux politiques de la façon dont s'engagera, à la rentrée des Chambres, le duel entre MM. Combes et Doumer; car, nous l'avons bien indiqué ici, c'est en fait, aujourd'hui, de l'amitié qui lie le président du conseil et le président de la commission du budget. La guerre est déclarée. M. Doumer ne se cache nullement pour dire à tous venants qu'à la rentrée des Chambres ses amis et lui livreront un cabinet une grande bataille.

Nous croyons savoir que cette bataille sera livrée à l'occasion de la discussion des quatre contributions, qui précède d'ordinaire la discussion du budget; à ce moment, la question de l'impôt sur le revenu sera posée; le projet de la commission, nous l'avons dit en son temps, est très différent de celui du gouvernement, déposé par M. Rouvier.

La commission, par l'organe de son rapporteur, demandera la discussion de ses propositions avant le vote des quatre contributions; le gouvernement sera donc en demeure de prendre parti beaucoup plus tôt qu'il ne l'aurait désiré, et c'est ici que se livrera le grand combat — purement financier — entre le ministère et M. Doumer, qui, on s'en souvient, est l'auteur d'un projet d'établissement d'impôt sur le revenu qui fit quelque bruit il y a sept ou huit ans.

On dit encore, dans l'entourage de M. Doumer, que dès la rentrée un débat sera soulevé au Sénat sur les affaires de la marine; à la haute assemblée, on s'en souvient, n'a pas voté les crédits supplémentaires demandés par M. Pelletan.

Le vote de ces crédits soulèverait, dit-on, au Sénat un important débat, qui ne sera pas sans causer de graves ennuis au cabinet.

M. Doumer, qui a de grandes amitiés au Sénat, a obtenu l'assurance de ses amis que le débat de la marine au Luxembourg prendra une grande ampleur.

D'autre part, on dit que les amis de M. Combes feront tous leurs efforts pour combattre la candidature de M. Doumer à la commission du budget; si M. Doumer était élu quand même, l'on s'efforcerait de faire échouer sa candidature à la présidence de la commission.

De toutes façons, l'élection des membres de la commission du budget, qui doit s'opérer au début de la demi-session prochaine, prendra, à cause du combat Combes-Doumer, une importance politique; et, sans que M. Doumer triomphe ou se retire en échec, on pourra escompter la chute ou la durée du cabinet.

UN GRAND DISCOURS DE M. DOUMER

On lit dans l'Argus Soissonsais que M. Paul Doumer présidera, le 15 mai prochain, un banquet organisé par la chambre consultative des associations ouvrières.

A cette occasion il prononcera un grand discours politique.

À la veille de la rentrée des Chambres, ce discours sera comme le programme de ce groupe de républicains radicaux qui, tout en préconisant un ensemble de réfor-

mes urgentes, ne cessent de combattre depuis quelque temps le ministère Combes.

UN DISCOURS DE M. DESCHANEL

Paris, 16 avril.

Un groupe important d'industriels parisiens a offert ce soir à M. Paul Deschanel un banquet démocratique à St-Mandé. À l'issue du banquet, M. Deschanel a prononcé un discours; il a estimé la situation politique actuelle paradoxale: « Des hommes qui pensent à peu près du même sur les questions essentielles, a-t-il dit, sont jetés en des camps différents tandis que des hommes qui sont séparés par des divergences profondes marchent ensemble. »

M. Deschanel a examiné les diverses lois récemment votées et spécialement le projet de loi sur l'enseignement secondaire privé et il conclut en protestant contre ce qu'il appelle cette dictature de sophisme.

« La première œuvre à accomplir, a-t-il dit en terminant, sera celle des retraites ouvrières; quant aux questions fiscales ce sont les plus modérées des républicains qui ont proposé l'impôt progressif sur les successions et s'ils repoussent des modes de perception inquisitoriaux ils admettent qu'une certaine progression de l'impôt direct est nécessaire. Pour les questions militaires, tous les républicains veulent avec des cadres solides le service réduit. »

Quant à la séparation de l'Église et de l'État, ceux-là seuls pourront affermir un régime nouveau qui assureront avec la suprématie de la société civile le respect de toutes les manières de penser, de croire ou de ne pas croire. »

« CA SENT L'EMPIRE ! »

M. DE CASSAGNAC COMBISTE

Paris, 16 avril.

Ce mot de M. Aynard a fait fortune. M. de Cassagnac a dit: « Oui, mais le Bas-Empire; à qui la République française a répliqué: « Mais, non, l'Empire tout à fait, et M. de Cassagnac devrait être combiste ! »

Le directeur de l'Autorité y répond de la sorte:

« Ma réponse à votre dernière question: « Suis-je combiste, de ce qui n'est pas de vous répliquer, ni de courage ni de logique. Oui, je suis combiste, mille fois oui, car j'estime qu'en trente années d'opposition insaisissable et furieuse, nous avons fait moins de mal à la République que M. Combes en deux ans de pouvoir. »

Il prépare la voie et l'ouvre toute grande au gouvernement réparateur. Empire ou autre, je ne m'importe pas, et quel qu'il soit, sera le bienvenu. Il réhabilite le pays à la discipline et poigne et lui apprend le mépris d'une légalité devenue elle-même méprisable. »

Cet homme fait admirablement nos affaires et ruine les vôtres, car le dégoûte de la République les plus sincères, les meilleurs, en admettant qu'il y en ait de bons.

À lui seul et mieux encore avec sa bande de scélérats, il vaut, pour nous, ennemis implacables de la République, toute une nombreuse et tapageuse opposition. Aussi, n'ai-je cessé de former des vœux ardents pour son maintien au pouvoir. Quel autre nous serait plus utile et vous serait plus nuisible ?

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

Guillaume II et M. Loubet

Rome, 16 avril.

Dans les milieux officiels on est très convaincu que l'empereur Guillaume II aura une entrevue avec le président de la République au cours du voyage de retour de M. Loubet qui aura lieu par mer.

L'Accord Franco-Anglais

Saint-Petersbourg, 16 avril.

Le journal Rouss souhaite que la Russie suive l'exemple de la France en concluant un arrangement analogue avec l'Angleterre. Cette puissance lui faciliterait indubitablement un accord, afin d'acquiescer une allié de plus dans la lutte économique avec l'Allemagne, que le rapprochement franco-anglais achèverait d'écartier du concert amical des puissances, malgré l'existence de la Triple.

LE VOYAGE DE M. PELLETAN

Carcassonne, 16 avril.

Le ministre de la marine a été reçu à la gare par le préfet, le maire et le conseil municipal. Des fleurs ont été offertes à Mme Pelletan.

Après les souhaits d'usage M. Pelletan a dit: « Je suis connu ici; je vous dis simplement: vive la République! » La musique a joué la Marseillaise.

EXPLOSION A BORD D'UN CROISEUR

Plusieurs matelots blessés

Brest, 16 avril.

Le croiseur Forbin est arrivé ce matin sur la rade de Brest, venant de Rochefort. Il a aussitôt rallié l'escadre du Nord et salué le pavillon du commandant en chef d'une salve de onze coups de canon.

Au cours de sa traversée de Rochefort à Brest, une explosion s'est produite à bord de ce croiseur. Une cartouche a tout à coup éclaté dans l'une des soutes. Cinq hommes de l'équipage ont été blessés. Un quartier-maître a été transporté à l'hôpital maritime, où il a été admis d'urgence.

Une panique s'est produite à bord du Forbin, mais elle a été de courte durée.

L'ÉTAT DE M. MAURA

Barcelone, 16 avril.

M. Maura a pu dans l'après-midi s'occuper de plusieurs affaires urgentes. Le président du Conseil a renoncé à accompagner le roi à Badalona.

ÉPOUVANTABLE DRAME

Neuchâtel, 16 avril.

Un drame affreux s'est produit à la Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel. Un des plus importants fabricants d'horlogerie de la ville, M. Ch. W., âgé de 39 ans, a empoisonné à l'acide prussique toute sa famille.

La mort a été foudroyante pour Mme W., ainsi que pour ses deux filles, âgées de 14 et 45 ans. M. W. s'est ensuite donné la mort à l'aide du même moyen.

On se perd en conjectures sur les causes de cette tragédie qui ne doit pouvoir être attribuée qu'à un accès de folie subite. Ce drame soulève une énorme émotion dans la région.

LE MONDE DES COURSES

LE PESAGE DU GRAND-CAMP

Les premières courses à Lyon. — Coniées agricoles et concours hippiques. — Quelques souvenirs d'histoire. La première épreuve, en 1867. — Les courses de nos jours. — L'hippodrome du Grand-Camp. — Le pesage transformé.



Je viens de rendre visite au nouvel hippodrome de la Société des courses de Lyon et j'en suis revenu charmé. Je dis « nouvel hippodrome »; car, en effet, tout y a été embellie, transformé au goût du jour.

Que de changement depuis près d'un demi-siècle, sur ce champ de courses, resté fidèle cependant à ses premiers souvenirs!

Car vous ignorez peut-être que nos premières courses n'ont pas quarante ans d'existence! C'est exact. Cependant, il y a quarante ans, le Rhône ne comptait pas un seul champ de courses. Est-ce possible?

Il y avait bien en quelques essais timides de vagues concours hippiques autour de nous, chez nos voisins du Charollais et du Mornais; c'était tout ce que rencontraient alors autour de nous le « monde du cheval ».

Soudain, élosion spontanée: En 1867, sous les auspices du Jockey-Club de Lyon, l'année de la fameuse Exposition qui avait amené en France les souverains de Russie, de Prusse, de Perse, etc., se fonda la Société des Courses, le grand événement de l'année lyonnaise.

En 1869, s'organise le premier concours hippique, bien jeune, il est vrai, sur le terrain de nos jours, mais encore mal défini, d'un comité agricole, qui trouvait avec peine à distribuer 7.500 francs de primes et médailles aux chevaux de classe seulement.

Puis, c'est le tour de Bonnetierre, qui voit le jour en 1885, pour mourir d'anémie en 1893.

La Société Sportive du Rhône lui succède dans le trotting, en 1890, sur l'hippodrome de Villeurbanne. Autour de ces réunions, se développe une société plus fermée, celle des Sports Lyonnais.

Enfin, la Société Sportive du Rhône crée en 1902 un champ de courses à Villefranche, sur l'hippodrome coquet de Riottières, rendez-vous favori de toute la jeunesse élégante et mondaine du Beaujolais.

Telle est, en quelques mots l'origine de nos diverses Sociétés de courses.

Celle qui va nous occuper aujourd'hui, la Société des Courses de Lyon, avait ouvert son hippodrome, nous l'avons dit, en 1867, au lendemain de l'attentat de Longchamps, qui avait fait cotter la vie au tsar. On payait alors sur place au guichet des tribunes, et c'était la joie des badauds et des gavroches d'assister à « la queue » des toilettes, et de brimades énormes et des crinolines mises en honneur par l'impératrice. Les voitures entraient par la route du Parc, pour sortir par la digue du Rhône. Le règlement du préfet Henri Chevreau, sénateur, a été peu modifié de nos jours. Les deux premières journées ont lieu à l'occasion des fêtes de Pentecôte, les lundi 40 et mardi 41 juin, sous la présidence de M. Laurent Descours. Dans les tribunes, on se montre le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, S. E. M. Fould, membre du conseil privé de l'empereur, comte de Lagrange, prince de Beauveau, comte Le Hon, Deschizeaux, inspecteur général des haras, etc., etc., enfin une femme qui fit sensation par sa toilette merveilleuse, Isabelle, la célèbre bouquetière du Jockey-Club, qui arborait son amant, comme aux autres couleurs de Patrie, le vainqueur du dernier Derby français. Le Grand-Prix de Lyon fut gagné cette année-là par Ray-Bias, à M. André.

Ces temps sont-ils assez éloignés de nous!

Les années se suivent et le goût des courses s'implante de plus en plus chez nous. Toutefois, le ring est encore peu aimé; les paris sont limités.

Mais la guerre éclate, noyant dans la tristesse, mais ses ombres pleines de deuil, fêtes et plaisirs. Ce n'est qu'en 1873 que nous voyons la Société des Courses renaître de ses cendres, plus vivace que jamais, sous l'impulsion irrésistible de son comité, composé de MM. Steiner-Pons, Paul Londe, Louis Saulnier, Tresca, etc., toujours sur la brèche, présidents, commissaires, starters, toujours aimables, toujours infatigables, au dévouement inéprouvable. L'inauguration du tir au pigeon coïncide avec cette reprise des courses.

Et les journées se succèdent brillantes, malgré leurs alternatives fâcheuses de soleil et d'orages désastreux, dont on conserve encore le souvenir; marquées souvent par des incidents bruyants, des disqualifications tapageuses, des chutes sévères; parfois, hélas! mortelles.

Rien ne change jusqu'à nos jours; seul le pari mutuel se substitue au pari libre.

Mais, en 1903, la Société des courses de Lyon renouvellait avec la municipalité son bail de l'hippodrome du Grand-Camp pour une durée de quinze années.

Aussitôt commencent les transformations grandioses qui vont changer complètement l'aspect des grandes tribunes, en les entourant d'un confort et d'un luxe dignes du cadre merveilleux, unique que la nature a généreusement offert à l'hippodrome, qui sera bientôt un modèle du genre.

La tribune d'honneur, entièrement éditée en ciment armé, domine le champ et la piste, avec un élégant rez-de-chaussée en contre bas du côté du paddock; à ses deux extrémités, le buffet et la poulrière;

on a ainsi baptisé, dès le premier jour, un ravissant salon, tendu de ceinture frappée, lieu de repos... et de caquetage délicieux pour nos mondaines.

Entre ces deux pièces, s'ouvre une immense baie desservant un large vestibule, flanqué de deux escaliers donnant accès aux tribunes. Dans le fond du vestibule, un salon est spécialement réservé aux membres du comité des courses et à leurs invités. Deux passages souterrains permettent aux spectateurs d'aller du pesage sur le devant de la piste.

L'ensemble de l'édifice est très harmonieux; le plafond et les murs sont rehaussés d'une décoration ornementée et d'arabesques art-nouveau aux tonalités délicates, aux nuances discrètes.

Le fait de l'édifice se couronne de clochetons aux élégantes volutes, qui allègent la construction en ajoutant à sa coquette.

Voilà ce que l'on put admirer le 17 mai 1903, à la première journée des courses; et les félicitations furent unanimes à l'adresse du comité, de MM. Gabriel Girard, Dugas, Tresca, Percezel, Baboin, Letourneur, Cottin, Dambmann, Riboud, etc., etc.

Mais de nouvelles améliorations attendent encore cette année nos élégantes, nos jolies mondaines, tout le Lyon sportif, à l'hippodrome du Grand-Camp; on va s'exalter devant un pesage complètement transformé, coquettement aménagé, délicieusement encadré de verdure.

Tout d'abord, sur le boulevard de l'hippodrome, une élégante grille en fer forgé s'ouvrira sur une belle allée ombreuse, d'où les voitures gagneront directement le pesage, pour se retirer à gauche par l'entrée ancienne, dont on a supprimé les murs, remplacés par une coquette barrière champêtre.

Immédiatement à droite, le nouveau paddock, entouré de massifs de verdure et les bocks des chevaux à réclamer.

Devant le paddock, toujours à droite de l'allée, un pesage tout nouveau, élégant pavillon genre Louis XV, avec toits de tuiles plates en pointes élancées et bordure en avant, d'un joli effet; ce pavillon contiendra le pesage, proprement dit, un bureau et le vestiaire des jockeys.

Tout aura été prévu, et les modifications de la piste en si parfait état. C'est sous la direction de M. Bayard que ces modifications heureuses ont été faites.

Nous le répétons, la vue du pesage ainsi transformé sera pour les habitués et pour les aimables sportswomen des courses, la plus agréable surprise.

Francouaire.

CONSEIL GÉNÉRAL DU RHONE

Séance du 16 avril 1904

CLOTURE DE LA SESSION

Nos conseillers généraux se sont rendus en grand nombre à la séance, car il s'agit d'examiner les derniers rapports et de clore la session.

La période électorale municipale attend nos élus du département.

QUESTIONS DIVERSES

On expédie les dossiers de MM. Ruffier et Perret.

Une grosse question s'impose tout d'abord à notre attention.

M. Gourd est chargé du rapport concernant une demande assez drange de la part de l'État, qui réclame au département la somme modique de deux millions, pour participation dans les travaux de construction de la ligne de Givors à Lozanne.

Le gouvernement se base sur une vague délimitation du conseil général, d'il y a une quinzaine d'années, d'après laquelle celui-ci aurait pris l'engagement de payer les frais d'achat des terrains, si la ligne était achevée dans un délai déterminé.

Aujourd'hui, le département proteste et le conseil général nomme une commission pour étudier la question et poursuivre, s'il le faut, le procès contre l'État.

SUBVENTIONS AUX COMMUNES

M. Chambaude de Labryère est rapporteur de divers dossiers concernant les secours à accorder aux communes, sur les fonds du département, pour constructions et appropriations de maisons d'école et de mairies. Un accord des subventions aux communes suivantes: Marolles, 3.000 fr.; Beaujeu, 45.000 fr.; Julias, 1.238 fr.; Vanvergny, 15.800 fr.; Saint-Pons, 17.785 fr.; Francheville, 2.480 fr.; Montromond, 4.798 fr.; La Chapelle-de-Mardore, 1.645 fr.; St-Loup, 1.500 fr.; Saint-Homain-de-Popey, 14.871 fr.; Lissieu, 9.227 fr.; Teyssy, 40.000 fr.; St-Bel, 8.000 fr.; Clavelles, 5.800 fr.; l'école, 516 pour la mairie; Vauxrenard, 5.000 et 500; Saint-Genis-l'Argentière, 3.750 fr.

Le conseil général, en veine de libéralités.

accorde une subvention de 390 francs à l'Union mutualiste de Lyon, et de même somme à la Fédération mutualiste du sud-est, pour le congrès de la région.

L'ALTISSIE ET LA CHASSE

Deux questions dont M. Paillason s'est fait jusqu'à ce jour la spécialité et qui lui donnent l'occasion de résumer le conseil général, d'un de ces rapports dont il a le secret, dans la forme. Il suit en effet chaque année à l'occasion de ces réunions d'origine et de principes, de remarques curieuses qu'il traduit avec une poésie qu'on a peu coutume de rencontrer dans les rapports officiels et administratifs.

Nous ne nous occuperons pas de la question de l'altissie, trop spéciale.

M. Paillason demande d'abord que la date de l'ouverture de la chasse soit fixée au 1 septembre, et la date de la clôture au 8 janvier 1905.

Les considérants de M. Paillason pour la protection des petits oiseaux méritent d'être reproduits.

« Pendant que nous nous tenons, dit-il, l'arme au bras, nos aimables voisins profitent de nos vacances pour bénéficier nos volatils de passage, durant la traversée du territoire français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour mieux en faire de véritables hécatombes, toutes les fois que leur capture favorise leur commerce et leur pond au raffinement de leur art culinaire. »

« Et quand ils en sont rassasiés, ils nous vendent sous formes de conserves, le trop-plein de leur gibier que nos lois s'efforcent de protéger, dont bénéficient nos territoires français, pour

Partisan de l'union la plus absolue, le citoyen René Jossier a blâmé ceux qui s'obstinent à vouloir créer une équivoque et pratiquent l'ostentation pour une question de détail, ce qui ne peut qu'être profitable à nos adversaires ridicules.

L'éloquent et magistral langage du citoyen Jossier a été, malgré quelques fautes de langage, très apprécié, s'est montré ouvertement favorable à l'admission d'un candidat républicain nationaliste sur la liste d'opposition.

Une ovation enthousiaste est faite au citoyen René Jossier et à la séance est levée aux cris de : Vive la liberté ! Vive la République ! et au chant de la Marseillaise.

AU PREMIER ARRONDISSEMENT. — BATAILLE ENTRE BUCIARDS.

Il y a lutte au premier arrondissement entre les comités buciards. La bataille est fort drôle et menace de prendre des proportions intéressantes. Nous la suivrons donc avec attention.

Voici les premiers projectiles échangés : Le Comité radical et l'Union des républicains radicaux ont décidé de porter les faits suivants à la connaissance des électeurs républicains du premier arrondissement :

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

Après avoir pris l'initiative d'une proposition tendant à maintenir et à fortifier les comités radicaux nationaux et les comités radicaux du premier arrondissement une union qui, depuis plus de dix ans, ont assuré le triomphe de tous les candidats républicains dans ce département.

gneur, et plusieurs reconnaissances du Mont-de-Piété.

Les gardamars prévenus ont éconré les deux voleurs à la disposition de M. le procureur de la République.

A l'interrogatoire qu'ils ont subi, l'un a déclaré se nommer Léon Sommet, 29 ans, se disant chanteur ambulancier, sans domicile fixe ; l'autre se nomme François Fraque, 18 ans, apprêteur, rue Dunois, 100, à Lyon. Sommet est un repris de justice dangereux.

Les cambrioleurs ont réussi à pénétrer quatre fois dans ces mêmes chambres, la cinquième fois ne leur a pas réussi.

DRAME DE LA JALOUSIE

A la Guillotière. — Amour fatal. — Un ouvrier vitriolé

Depuis quelques mois, un ouvrier tourneur sur bois, M. Auguste R..., âgé de 25 ans, demeurant rue Paul-Bert, 29, avait pour maîtresse une jeune et jolie ouvrière, Marguerite T..., demeurant à la Guillotière.

Dernièrement, l'ouvrier tourneur avertit sa maîtresse de ses intentions de rompre avec elle ; il voulait se marier et se faire une situation. La Marguerite déclara à son amant qu'elle ne consentait pas à se séparer de lui, et qu'elle le fuirait plutôt. Le jeune ouvrier passa outre et ne revint plus sa maîtresse.

Hier matin, R..., descendit de sa chambre ; il rencontra à la porte de son domicile sa maîtresse, qui l'attendait.

Immédiatement, elle l'interpella en ces termes : « Tu veux me quitter ? La jeune ouvrière paraissait très surexcitée ; l'ouvrier essaya de la calmer par de douces paroles ; mais, ne voulant rien entendre, Marguerite T... se recula de quelques pas, et prenant un bol de vitriol qu'elle avait dissimulé sous son tablier, elle lança le contenu à son amant, qui fut atteint et sérieusement brûlé au visage.

Des passants, qui avaient assisté à cette rapide et terrible scène, téléphonèrent au poste de la rue Molière, d'où l'on envoya la voiture d'ambulance, qui transporta le blessé à l'Hôtel-Dieu, où il fut admis de suite.

Marguerite T... fut conduite au poste de la place du Ton, où elle déclara regretter profondément l'acte qu'elle avait commis.

Nous avons pris des nouvelles du blessé dans la soirée ; son état n'est pas grave et n'inspire pas d'inquiétude.

AUDACIEUX VOLEURS

Au Palais de la Bourse. — Dans le bureau de l'enregistrement. — Un vol de 15.000 francs.

Profitant de l'absence des employés, d'audacieux voleurs se sont introduits, hier au bureau de l'enregistrement du tribunal de commerce, situé au 3^e étage du palais de la Bourse et, après avoir fracturé les placards, ils se sont retirés, emportant une somme de 1500 francs et 140.000 timbres de quittance.

Le vol s'est aperçu du vol à 2 heures, lorsque les employés sont revenus au bureau. Prévenu immédiatement, M. Sibille, commissaire de police de la Bourse, a procédé à une enquête sur place et a entendu différentes personnes.

Il est probable que les voleurs ne tarderont pas à être arrêtés, car les bureaux de tabac ayant été avisés par l'autorité judiciaire, il sera impossible aux voleurs de se débarrasser de leur stock de timbres.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

CHRONIQUE

Union des Femmes de France. — Nous rappelons à nos lecteurs que l'Union des Femmes de France donnera lundi prochain, 18 avril, un grand concert qui s'annonce comme une des plus belles manifestations artistiques de la saison.

Institut Médical Crôte, quai des Brotteaux, 7. — 758 malades ont suivi pendant l'année 1903, le traitement par la méthode Crôte, 420 pour la tuberculose, 115 rhumatismes, 452 névralgies ou affections nerveuses, 20 maladies des yeux, 7 surdités, 44 maladies diverses.

Une visite non payante a lieu tous les jours, de 4 à 6 heures, pour renseigner les malades sur la gravité de leur maladie.

L'affaire des faux poinçons. — Cette affaire suit son cours. M. Benoist, juge d'instruction a entendu divers témoins, qui ont fait des déclarations se rapportant au préjudice causé à la garantie. Il se pourrait à ce sujet, qu'il y ait du nouveau, car on annonce qu'un employé d'une administration, touchant de près celle de la Garantie, serait compromis dans l'affaire.

D'après certains renseignements que nous avons recueillis, le Parquet s'occuperait d'une affaire de faux poinçonnage de balances. Il s'agirait d'une grosse maison de Lyon, et dont un employé aurait fait un poinçon avec lequel on aurait causé un préjudice considérable à l'Etat.

Nous reviendrons sur cette affaire qui pourrait avoir un grand retentissement.

Les faux monnayeurs. — Des agents de la Sûreté ont arrêté hier les nommés Louis R., 22 ans, et Jean B., 24 ans, inculpés de fabrication et d'émission de fausses pièces d'argent. Le couple a été éconré, après avoir été interrogé par M. Briottet.

Voici quelques renseignements pour mettre nos lecteurs en garde, contre les fausses pièces qui circulent en ce moment dans notre ville.

Toutes rendent un son métallique parfait. Elles ne sont reconnaissables qu'au poids. Les pièces de 5 francs pèsent de huit à dix grammes en moins du poids légal. Les pièces de 5 francs et de 2 francs sont frappées à l'égalité de la République et au millésime de 1873. Celles de 1 franc et de 0 franc 50 ont plusieurs frappes, le plus grand nombre ont l'effigie de la Sémestre.

Accident du travail. — Dans l'après-midi d'hier, en découpant des pièces de viande, M. Bourgeois, 23 ans, garçon boucher, rue de la Pyramide, 57, s'est blessé grièvement à la cuisse. Un médecin appelé aussitôt a reconnu qu'une artère était tranchée et a ordonné son transport à l'hôpital de la Croix-Rouge, où il a été admis d'urgence. Son état paraît grave.

Victime de la pêche. — Hier, vers cinq heures du soir, un homme à grande barbe blanche était en train de pêcher sur le bas-port du quai de Vaise, lorsqu'il a glissé soudain et, entraîné par sa chute, est tombé dans la Saône. Les témoins de l'accident se sont empressés de détacher une barque et se sont portés à son secours, mais le vieillard avait disparu, et il a été impossible de le retrouver. On ne connaît pas son identité.

Le canari du cordonnier.

Un cordonnier de la rue Port-du-Temple, avait dans une étagère cage, un canari, qui toute la journée gazouillait et chantait. Mais, tout comme les humains, le petit animal était épris de liberté, et hier, se glissant par une ouverture de la cage, il réussit à s'enfuir, à la grande stupefaction du cordonnier.

Le gentil volatile alla se réfugier sur le rebord d'une fenêtre, mais hélas, cette fenêtre était celle du commissariat de police, et de suite des ordres furent donnés à se séparer en règle commença contre le pauvre petit canari, coupable d'avoir préféré la liberté à une jolie cage.

Pour échapper à la meute de commissaires et de badauds qui le poursuivaient, l'oiseau dut se réfugier dans une chambre d'hôtel (à deux francs), où le cordonnier est venu le chercher, pour lui faire réintégrer sa prison.

C'est parce que le Sirop de Rochet du Serpent est uniquement composé de Saos végétaux « Association parfaite, surprise aux lois de la végétation, et copiée de la Nature elle-même », qu'il est le purgatif le plus efficace et le plus bienfaisant, étant le mieux approprié à la constitution humaine. C'est à cette particularité qu'il doit de jouir des étonnantes propriétés qui le ont valu son succès immense. — 32, rue Lanterne.

Huile Virgée de Fole de Morue pure. Régénérateur, Dentaire Lardeleur. Produits Knolip. Ph^o Houville, Lyon-St-Paul.

GENTIANE FRANÇAISE

VILLEURBANNE. — Renversé par une bicyclette. — Hier matin, le jeune Henri Martin, a renversé, rue Camille, un enfant de 6 ans, Ernest Broderie, demeurant chez ses parents, dans l'avenue de la République, n° 10. Le jeune enfant a été blessé à la tête et a été admis à l'hôpital de la Croix-Rouge.

Cambriolage. — Pendant l'absence de M. Ernest Prudhon, comptable, route de Grenoble, 170, n° 5, des cambrioleurs ont mis à sac son appartement.

Tout a été soigneusement fouillé, M. Prudhon a constaté le vol le soir à 14 heures : il n'a pu préciser jusqu'à présent le montant du vol.

Plainte a été déposée au commissariat de police de Villeurbanne.

OULLINS. — Suicide. — Hier soir, à 6 heures, Mlle Eugénie Lagrue, bonne de café chez M. Péryland, à la Salette-d'Oullins, a mis fin à ses jours, en se précipitant dans le Rhône, à l'extrémité de la digue de Pierre-Bénite, près du barrage Chapuis.

Eugénie Lagrue avait quitté son travail vendredi à 3 heures et, jusqu'à ce moment, était très gaie ; rien ne faisait prévoir sa funeste résolution.

M. Fontaine, restaurateur aux îles de Pierre-Bénite, a vu de près la désespérée, monta dans un bateau et chercha à lui porter secours, mais ne put y réussir.

Le cadavre de la jeune fille n'a pu être retiré.

Eugénie Lagrue était âgée de 20 ans, elle était originaire de Saône-et-Loire.

Pharmacien de garde. — Aujourd'hui, M. Sermant, à la Salette-d'Oullins.

VENISSIEUX. — Vétérans des armées de terre et de mer (170^e section de Venissieux). — Dimanche 17 avril, assemblée générale de la section de Venissieux.

Ordre du jour : Rapport de la commission de contrôle, approbation des comptes, versement des cotisations, admission des nouveaux adhérents.

TASSIN LA-DEMI-LUNE. — Chez les radicaux. — Le mystère le plus complet continue à régner sur les délibérations du comité de l'Union des radicaux, que préside M. le docteur Michélin.

Nous croyons cependant pouvoir annoncer à nos lecteurs quelle sera la composition de la liste du Bloc républicain qui sera une liste d'union entre les radicaux et le groupe collectiviste.

Parmi les conseillers sortants qui se représentent, citons : MM. Marin, Belz, Penel, Collet, Travaux, Lora, Barand, parmi les candidats nouveaux on cite M. Grillet, le black-boulet de juillet dernier, et M. Roustan, professeur de rhétorique au lycée Ampère.

A Tassin M. Grépel, premier adjoint au maire, sera élu, comme il l'a été l'année dernière au conseil municipal qui présentera le parti radical on cite MM. Chopin qui échoua déjà en 1900, M. Misery, coiffeur au Pont-d'Alai, M. Desvignes, épicière à Tassin, etc.

Rapport en terminant, qui par suite de l'augmentation du nombre des électeurs ; la Demi-Lune élira cette année 43 conseillers et Tassin 10, ce qui portera à 23 le nombre des élus de la commune.

Miss à l'enquête du cimetière. — Quelques rares affiches nous apprennent que le nouveau projet de cimetière soutenu par la municipalité est actuellement à l'enquête. Cette enquête clandestine se terminera mardi soir, jour où M. le commissaire enquêteur se rendra à la mairie de la Demi-Lune, de 2 heures à 5 heures pour recevoir les protestations des contribuables.

Tous les électeurs soucieux des finances de la commune feront bien de se rendre à la mairie pour protester contre ce nouveau projet qui serait une ruine pour le pays.

MOUVEMENT POLITIQUE

Aujourd'hui dimanche, à 2 heures, MM. D. GUERNAUD et CAMILLE BÉGUIN donnent à Saint-Symphorien-sur-Coise, sous les auspices du Comité républicain libéral indépendant, une grande réunion publique.

Tous les électeurs du canton sont convoqués à cette grande manifestation politique.

Nous reviendrons sur cette affaire qui pourrait avoir un grand retentissement.

Aujourd'hui dimanche, à 2 heures, à Chambost-Aillères, canton de Lamure (Rhône), MM. René JOSSIER et François FEYSSEL donnent une importante réunion publique, sur l'initiative du comité progressiste de la localité.

TRIBUNE POLITIQUE

Action républicaine démocratique du VI^e arrondissement. — Aujourd'hui, à 11 heures du matin, réunion du comité, au café Berger, 13, place Morand.

Jeunesse républicaine plébiscitaire. — Réunion du comité, à 8 h. 1/2 du soir, café Luc, 8, rue du Plat.

Courrier des Sports

COURSES A SAINT-BLOUD. — Prix Vieillot. — 1. Vaguemestre, gag. 42, P. 10. — 2. Bonjama, pl. 14. — 3. Bellas. — Prix des Châtaignes. — 1. Aspas, gag. 20,50, pl. 12,50. — 2. Veston, pl. 13,50. — 3. Voie Lactée, pl. 14. — Prix de la Jatte. — 1. Bella, gag. 15,50, pl. 14. — 2. Hermine, pl. 42. — 3. Beauvalet. — Prix Fédérale. — 1. Boummanoir, gag. 46, pl. 12,50. — 2. Bizance, pl. 15,50. — 3. Bernécourt. — Prix de Seine et Oise. — 1. Vintimilla, gag. 43, pl. 16. — 2. Apollon, pl. 35. — 3. Vent-d'Ouest, pl. 45,50. — 4. Boummanoir, gag. 46, pl. 12,50. — 2. Bizance, pl. 15,50. — 3. Bernécourt. — Prix Ellora. — 1. Bellelourte, gag. 21,50, pl. 12. — 2. Bayard, pl. 13. — 3. Begonia, pl. 17. — U. V. F. — VELODROME TÊTE-D'OR. — L'ouverture des courses cyclistes annoncée pour aujourd'hui, dimanche, à 2 heures, à Tête-d'Or, a suscité dans les milieux sportifs un mouvement de bon augure pour la saison.

CYCLE-CLUB DU XX^e SIÈCLE

Les sportsmen lyonnais assisteront à une belle réunion : 90 coureurs sont portés au programme. C'est dire qu'il y aura du sport aujourd'hui à Tête-d'Or. Les portes ouvriront à 1 h. 1/2.

CYCLISTES AMATEURS LYONNAIS

Ce matin, course de classement sur le parcours Lyon-la-Verpillière et retour. Rendez-vous au café Méconnais.

COURES D'ANES

Aujourd'hui à deux heures précises, courses d'anés au vélodrome et retour. Rendez-vous au café Méconnais.

Courrier des Spectacles

Nouveau-Théâtre. — Aujourd'hui dimanche, en matinée et en soirée, pour les dernières de la saison, *Giroflé Girofla*, opéra-bouffe en 3 actes. Musique de Ch. Lecocq. Matinée à 2 h. et soirée à 8 h. 1/2.

Casino-Kursaal. — Aujourd'hui dimanche, paraîtront en matinée et en soirée, Henri Heine, le baryton tant aimé des lyonnais, et Rafayette, le fameux dressoir de chiens. A chacune de ses deux représentations, *Adieu Cocotte* fantaisie originale et drôlatique.

Concert de l'Horloge. — La divette parisienne Camille Stéphani, le fin diseur Balleck, le comique-comique, Mme Saint-Pair, les gracieux petits gymnastes Mario-Zoraïde, paraîtront aux deux représentations d'aujourd'hui.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Londres, 16 avril. Consolidés... 88 1/4. Rio-Tinto... 33 3/8. De Beers... 19 5/8. Goldfields... 6 1/16. Ture Unifid... 53 1/8. Chartered... 2 5/8. Suez... 463 1/2.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Paris, 16 avril. — Par décret du 2 avril M. Thiébon, sous-préfet de Montélimar, est nommé sous-préfet de Sedan. M. Lombard, sous-préfet de Nyons, est nommé sous-préfet de Montélimar. M. Leydet, chef de cabinet de préfet, est nommé sous-préfet de Nyons.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

Rouen, 16 avril. — A Solteville, les ouvriers de l'usine Bertel, qui avaient repris le travail, effrayés par les menées des grévistes, demandèrent à chômer. L'usine est fermée ; elle comprend 900 ouvriers. A Rouen, les grévistes manifestèrent devant l'établissement Rivière ; les gardemars les dispersèrent. Les grévistes tentèrent d'envahir l'après-midi l'établissement Rivière, à Saint-Sever, et lancèrent des cailloux et des briques sur les agents voulant les disperser. Quelques femmes et agents ont été contusionnés. Un gardemars a reçu un coup de caillou à la nuque.

A Darnetal, des incidents analogues se produisirent ; la cavalerie dut charger. Une arrestation a été opérée.

Lille, 16 avril. — La situation des grèves est toujours stationnaire.

L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE

Berlin, 16 avril. — On commente beaucoup un article très agressif du *Tagblatt*, qui reproche au roi d'Angleterre sa gérance au conseil municipal de la ville de Galles, dit-il, il avait préconisé une intervention en faveur du Danemark. Sans la résistance de la reine Victoria, le prince aurait été la France en 1870.

Le *Tagblatt* cite des anecdotes témoignant de la haine du roi Edouard VII contre l'Allemagne, et y voit la principale raison de son rapprochement avec la France.

La Guerre Russo-Japonaise

LE COMBAT DU TREIZE AVRIL. — Londres, 16 avril. — Le correspondant du *New-York Herald* à Saint-Petersbourg annonce que les dernières dépêches sur le combat du 13 avril à Port-Arthur disent que la flotte russe se repliait en hâte, suivie par les Japonais, ce qui explique que les torpilleurs japonais purent se porter en avant grâce aux mauvais temps et lancer des torpilles sur l'ennemi en retraite. L'explication est confirmée par les déclarations de l'amiral Uriu et serait maintenant généralement acceptée à Saint-Petersbourg.

Une lettre publiée par un journal d'un officier de marine dit que sept torpilleurs russes étaient partis, cinq seulement revinrent à Port-Arthur ; le sort du septième est inconnu.

L'officier estime que le *Pétropavlovsk* a dû être atteint par plusieurs torpilles qui durent provoquer l'explosion des soutes.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 heures, *Carmen*.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Ce soir, Le Courrier de Lyon et le Barbier de Séville. En matinée, à 2 heures, La Porteuse de pain.

NOUVEAU-THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 h. 1/2, *Giroflé Girofla*, opéra-comique en 3 actes musique de Ch. Lecocq.

En matinée, à 2 heures, même spectacle. Mercredi, 20 courant, clôture de la saison d'opérette.

CASINO-KURSAAL. — Ce soir, à 8 h. 1/2, *Adieu Cocotte*, fantaisie en un acte. Dimanche et fêtes, matinée à 2 heures.

COURS DE LYON

Table of stock prices for Lyon, including various bonds and shares like Banque d'Algérie, Crédit Lyonnais, etc.

COURS DE PARIS

Table of stock prices for Paris, including various bonds and shares like Rente 3%, Rente 4%, etc.

MINES D'OR

Table of gold mine stock prices, including De Beers, Ferreira, East Rand, etc.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market commentary, mentioning the closure of the Paris stock exchange and gold prices.

FINANCIAL INFORMATION

Financial information and announcements, including dividends for various companies like Société d'Éclairage.

MINING AND METALS

News related to mining and metal markets, including reports on gold production and prices.

AGRICULTURE

Agricultural news and reports, including information about wine production and market conditions.

LOTTERIE advertisement for the construction of a museum in Valenciennes, with prizes of 150,000 and 10,000 francs.

EDEN-HOTEL advertisement located on Boulevard Gambetta in Nice, offering a pension of 12 francs per week.

GRATIS advertisement for a brochure on various ailments, including rheumatism and skin diseases.

AUTOMOBILES DE DION-BOUTON advertisement, listing sales agents Bonington et Armand.

MICYCLETTES advertisement for 1st brand bicycles, highlighting their quality and price.

GRAND BAZAR DE LYON advertisement for the first communion, featuring a wide variety of clothing and accessories.

ÉLECTIONS MUNICIPALES advertisement for the 1904 elections, including information about the public notice and the S.P.A. agency.

EMPLATRE BARBERON advertisement for a medicinal plaster, claiming 40 years of success.

MAISON BÉNEVOLO advertisement for optical and medical services, including eyeglasses and contact lenses.

ALBERTIN & Co advertisement for food products, specifically pasta and other delicacies.

ÉLECTIONS MUNICIPALES advertisement for L'Affichage S.P.A., detailing their services for election posters and notices.

LE MAÎTRE DE FORCES by Georges Ohnet, a serialized story about a man's quest for power and love.

Text from the serialized story 'Le Maître de Forces', continuing the narrative of the protagonist.

Text from the serialized story 'Le Maître de Forces', focusing on the character's internal struggles.

Text from the serialized story 'Le Maître de Forces', depicting a scene of emotional intensity.

Text from the serialized story 'Le Maître de Forces', showing the character's interactions with others.

Text from the serialized story 'Le Maître de Forces', concluding a chapter of the story.

RECLAMER PARTOUT LE 'RAPPEL RÉPUBLICAIN' advertisement, encouraging readers to subscribe to the newspaper.